

## ÉDITO

### Ces pays complices qui soutiennent Israël !

Le 11.01.2024, l'Afrique du Sud a accusé, devant la Cour Internationale de Justice, Israël de commettre un génocide à Gaza. Et pourtant, 5 pays, au passé colonialiste, qui ont commis ou sont accusés eux-mêmes de génocides, soutiennent Israël dans ce procès.

✓ L'Allemagne a reconnu, en 2021, le 1<sup>er</sup> génocide du 20<sup>ème</sup> siècle en Namibie entre 1904 et 1908, en exterminant 80% d'Héréros (60 000 personnes) et environ 10 000 Namas par massacres de masse, exils dans le désert, camps de concentration.

Son 2<sup>ème</sup> génocide commis au 20<sup>ème</sup> siècle, et tristement connu, est le génocide nazi de près de 6 millions

de juifs, roms... pendant la seconde guerre mondiale. Et pourtant, **le chancelier Olaf Scholz rejette l'accusation de « génocide » (01.2024), affirmant que "le but du Hamas est d'anéantir Israël..."**

Suite page 3



### Adieu camarades !

✓ Jeanine Démaretz est décédée le 30 janvier dernier, près d'Avignon, entourée de sa famille

Elle a milité dans le comité local d'Attac Rouen, depuis sa création il y a 25 ans, avec son mari Pierre Démaretz, décédé en août 2020.

Issus du milieu éducatif, ils n'ont cessé de se battre pour une école solidaire et laïque. Ils ont, des années durant, mis en œuvre la méthode Frenet dans le collège de Clères, ce qui était très novateur et très exigeant.

✓ Avec Attac, ils ont été altermondialistes, anticapitalistes, anti-racistes... C'est dans cet esprit que Jeanine est allée au forum mondial de Porto Alègre en 2001 et en est revenue enthousiasmée !



Ils ont contribué à construire notre comité local, dans une culture de camaraderie, d'écoute réciproque, de débat, de détermination face aux attaques du capitalisme mondialisé, de l'injustice sociale, du racisme, de l'autoritarisme, de la répression policière... Ils ont battu le pavé dans toutes les occasions de manifestations.

✓ C'est avec émotion que nous nous rappelons la constance avec laquelle Pierre écrivait le journal, en dépit du peu d'aide qu'il recevait, et toujours avec cette pointe d'humour qui faisait son style.

Pour ceux qui les connaissaient, leur mémoire a survécu à leur absence, comme une inspiration à continuer le combat pour un monde plus juste et solidaire, plus humain.

ATTAC Rouen



✓ Fondée en 1998, Attac est une association qui milite pour la justice sociale et environnementale, et conteste le pouvoir pris par la finance sur les peuples et la nature.

✓ Mouvement d'éducation populaire, l'association produit des analyses et expertises, organise des manifestations et des événements, mène des campagnes et des actions.

Adhérer ou faire un don à Attac, c'est nous permettre d'agir en toute indépendance et nous aider à traquer sans relâche les banques et les multinationales prédatrices.

Passer à l'Attac c'est aussi la possibilité de rejoindre l'un des cent groupes locaux qui agissent partout en France, de se former et de participer à nos campagnes et actions symboliques ou désobéissantes.

✓ En adhérant à Attac vous recevrez le journal trimestriel *Lignes d'Attac*, par courrier ou par courriel.

**Alors n'attendez plus !**

<https://france.attac.org/agir-avec-attac/adherer>

## Non au « choc des savoirs », véritable séisme pour les élèves et les personnels de l'Éducation nationale



Dans les collèges, le gouvernement veut mettre en place à la rentrée 2024 des groupes de niveau en maths et en français : des groupes de « faibles », de « moyens » et de « forts ». Bonjour la stigmatisation !

Le groupe des faibles serait officiellement limité à 15 élèves. Mais, contrairement aux gouvernants qui n'ont jamais été devant des élèves, les professeurs savent très bien que 15 enfants peuvent rencontrer des difficultés très différentes, des troubles du comportement, des situations de handicap, des situations de décrochage... Ce qui demande des adaptations très diverses. Les enseignants et enseignantes ne pourront pas faire face à tous les problèmes et avanceront bien moins vite.

Les études montrent bien que ce n'est pas en faisant des groupes de niveau qu'on arrive à aider les élèves et à les faire progresser, c'est au contraire avec plus de mélanges... Et avec des plus petits effectifs pour toutes les classes.

Qui peut croire que le but de Macron, Attal et Belloubet est la réussite de tous les enfants ?

Dès la 6e, dire à un élève qu'il est « faible » dans une des matières principales engendrera un stress important pour les élèves. Cela créera des situations de tension entre les professeurs et les parents qui ne voudront pas que leur enfant soit catégorisé dès l'arrivée en 6e, et à juste titre !

En réalité, les élèves qui auront été placés dans le groupe « faible » en sixième auront toutes les chances d'y rester jusqu'à la fin du collège... Et ne prépareront pas le brevet et le passage au lycée comme les autres. C'est bien un collège à plusieurs vitesses qui se prépare : cette contre-réforme annonce la fin du collège unique. Une ségrégation qui sera avant tout sociale : ce n'est pas dans les établissements privés du 6e arrondissement de Paris qu'on rencontrera les élèves en grande difficulté !

Concernant les emplois du temps, comme les groupes de niveau devront être positionnés en même temps cela engendra des contraintes très importantes. Cela signifiera donc des emplois du temps très lourds pour les élèves et pour les professeurs.

Par ailleurs, la mise en place de ces groupes, mélangeant des élèves issus de différentes classes, va casser le collectif de la classe, et risque de perturber des élèves en besoin de repères. La réforme du lycée a montré les effets délétères pour les élèves de ces dispositifs. Et pour les enseignants, cela rendra beaucoup plus difficile le travail de suivi. Les professeurs de maths et de français qui n'enseigneront qu'aux groupes ne connaîtront donc plus les classes – alors que ce sont des horaires conséquents dans la semaine ; et lors des conseils de

classe, il sera très difficile pour le professeur principal de suivre les évolutions des élèves dans ces disciplines, puisqu'ils seront disséminés dans des groupes différents selon leurs niveaux. Tout cela contribuera à la déstabilisation et augmentera le stress des élèves, particulièrement ceux qui sont le plus en difficulté.

Et avec quels moyens le gouvernement compte-t-il mettre en place ces groupes ? Selon le SNPDEN, syndicat des chefs d'établissement, il faudrait 19 000 postes supplémentaires. Le gouvernement n'a annoncé que 830 postes dédiés à ce dispositif. Dans beaucoup de collèges, les professeurs devront choisir entre la peste et le choléra : maintenir des classes à moins de 30 élèves ou garder des demi-groupes pour travailler en petits effectifs, pour faire de l'oral en langues, des expériences dans les matières scientifiques, travailler les méthodes dans toutes les disciplines...

Mais pour recruter, il faudrait donner envie de travailler dans l'éducation. Et entre des conditions de travail toujours plus dégradées et des salaires qui décrochent toujours face à l'inflation, difficile de trouver la vocation. Pour rétablir le pouvoir d'achat d'un enseignant ou d'une enseignante de 1990, il faudrait que la carrière débute à 3 500 euros brut et s'achève à 7 000 euros. Force est de constater qu'on est loin du compte ! L'année dernière, le gouvernement a lancé un « Pacte », censé revaloriser les revenus et même attirer de futurs professeurs, mais il est conditionné à toujours plus de missions, de flexibilité et de management des chefs d'établissements.

Depuis le 1er février, la mobilisation dans l'Éducation est forte contre ce « choc des savoirs », mais plus généralement contre la destruction aggravée du service public de l'Éducation. Oudéa-Castéra a dû s'enfuir, mais la politique du gouvernement reste la même. Malgré les vacances scolaires d'hiver en décalé, la possibilité d'un mouvement d'ensemble de tout le secteur est en ligne de mire, avec le point d'appui de la grève massive qui s'est installée depuis le 26 février dans le département du 93 et avec la perspective de la journée de grève nationale de la fonction publique du 19 mars.

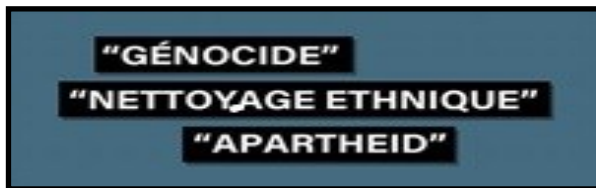
Marie-Hélène (Sud Education 76&27)





Les États-Unis ont commis le plus grand génocide de l'Histoire, le pire holocauste humain, quand ils ont créé leur pays. Les colons ont exterminé 100 millions d'amérindiens par transmission volontaire de maladies européennes (variole, varicelle, rougeole, typhus, malaria, syphilis), l'esclavage, les guerres, les déplacements et les marches forcées, la destruction des ressources et des modes de vie, la famine, la malnutrition, la diminution des taux de natalité...

Et pourtant, **John Kirby, du Conseil à la sécurité nationale des États-Unis, a déclaré que le procès mené par l'Afrique du Sud était « sans mérite, contre-productif et complètement infondé ».**



Le Canada a reconnu un génocide sur 1 200 à 4 000 femmes, filles et personnes queer autochtones, assassinées entre 1980 et 2012. Dès 1951, leur but était la destruction intentionnelle d'une culture, en créant des pensionnats (la rafle des années 60 a enlevé plus de 20 000 enfants à leur famille), en stérilisant de force des femmes, en limitant l'accès à l'eau potable, à la nourriture et aux soins de santé, par la brutalité policière, la pénurie de logements dans les réserves...

Et pourtant, **le 1<sup>er</sup> ministre Justin Trudeau a exprimé le soutien du Canada pour la Cour Internationale de Justice, mais aussi de la distance avec la cause défendue par l'Afrique du Sud.**



Le Royaume Uni. Le colonialisme de peuplement en Amérique du Nord et en Australie allait de pair avec le déplacement forcé des populations autochtones, des massacres génocidaires.

Au Kenya, le soulèvement des indépendantistes Mau Mau a été réprimé par confinement d'1,5 million de personnes dans des camps de détention, exécution de 90 000, torture ou amputation et détention de 160 000 autres dans des conditions terribles.

Le RU a été impliqué dans la violence de la partition de l'Inde en 1947 (250 000 tués et 12 millions déplacés de force) ; En Afrique du Sud, il a détenu 30 000 Boers et 107 000 autres dans des camps de concentration en 1899. De nombreux peuples à travers le monde ont été soumis à des famines de masse, des camps de concentration, des massacres brutaux, au commerce de l'esclavage transatlantique...

Et pourtant, **Lord Cameron a affirmé que le procès initié par l'Afrique du Sud était un « nonsens ».**



La France a tué 1,5 million d'Algériens durant la guerre de libération de l'Algérie. Le 8 mai 1945, plus de 45 000 personnes ont été assassinées lors de la répression de manifestations indépendantistes à Sétif et Kherata, et d'autres ont connu les enfumages, les emmurements, le gazage à Dahra et les fours à chaux à Guelma... Ces crimes coloniaux comparés à un « génocide » ont, tout de même, été qualifiés de « tragédie inexcusable » en 2005 ou de « crime contre l'humanité » en 2017, par les autorités françaises.

Au Cameroun, elle y aurait tué plus de 120 000 personnes en trois ans. Selon les auteurs de « Kamerun ! », une « guerre totale », une guerre « secrète », « sale », « cachée », a été menée à l'encontre des indépendantistes, fondée sur le regroupement forcé de villages, le quadrillage de la population, l'action psychologique à grande échelle, la chasse aux maquis clandestins, l'exécution ciblée des dirigeants de la rébellion, la torture...

La guerre Franco-Vietnamienne est qualifiée de « décolonisation la plus violente du XX<sup>ème</sup> siècle ». De 1946 à 1954, environ 1 million de personnes ont été tuées (Laotiens, Cambodgiens et Vietnamiens, civils et combattants, jeunes et vieillards).

Au Rwanda, le rapport d'une commission française de 2021 a conclu aux « responsabilités lourdes et accablantes » de la France dans le génocide de 1994, où plus de 800 000 personnes ont été massacrées en 3 mois.

Et pourtant, **E. Macron "a souligné qu'il soutenait sans équivoque le droit et le devoir d'Israël à se défendre et a exprimé son soutien à la guerre menée par Israël contre le Hamas".**

Enfin, malgré leur histoire génocidaire, l'esprit colonialiste de ces 5 états est toujours de rigueur dans l'intérêt économique des plus riches., du capitalisme.

Halte au génocide !

Michèle, ATTAC Rouen

Source :

1 <https://www.youtube.com/watch?v=cXk5Cuq8MN4>

2 David Stannard, historien américain et auteur de « American holocaust »

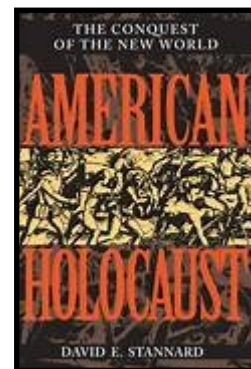
3 selon le Front National Algérien

4 selon des historiens algériens

5 selon André Blanchet, journaliste au Monde

6 interview par la BBC du

07.10.2023



## Luttes paysannes

Le 27 janvier dernier, le Comité Local de Rouen organisait un café-débat sur le thème des « Luttes paysannes », en écho à la mobilisation récente des agriculteur.rice.s.

Le monde agricole subit une détérioration depuis plus de 30 ans :

- des milliers d'exploitations ont disparu : de 1,6 million en 1992, il n'y en a plus que 400 000 en 2019 et le rythme se poursuit à raison de 27 fermes par jour !
- l'appauvrissement de très nombreux paysan.ne.s : 18% des paysan.ne.s vivent sous le seuil de pauvreté !



Les responsables de ce système sont aussi bien les porteurs des politiques françaises et européennes, de la mondialisation des échanges et en particulier des accords de libéralisation du commerce, que les représentant.e.s majoritaires des agriculteur.ice.s qui ont contribué à transformer l'agriculture en agro-business, au profit de quelques-un.e.s qui ont très bien su utiliser à leur avantage les règles de la politique agricole commune (P.A.C).

Cette mobilisation des agricult.rice.eur.s a vu des intérêts convergents s'exprimer en particulier sur la nécessité de leur assurer un revenu correct mais de nombreux points font l'objet d'une lutte âpre entre les tenants d'un modèle agricole qui sert l'agro-industrie et ceux qui défendent un modèle respectueux de la biodiversité et de l'humain.



Alors que certains au sein de l'agro-industrie s'enrichissent, la majorité des paysan.ne.s s'appauvrit, s'endette, et connaît des conditions de travail souvent difficiles.

C'est ce que Jean-Jo ROUSSIGNOL et Louis PRIEUR représentants de Solidarité Paysans 76, association qui aide les paysan.e.s en difficulté, ont souligné lors de ce café-débat.



Le nombre de cas d'agricult.rice.eur.s en difficulté a fortement augmenté : 180 familles sont accompagnées pour l'année 2023 et déjà 12 demandes ont été exprimées depuis le début de l'année 2024, alors que l'association ne comptait que 10 situations en 1990 !

L'engrenage activité déficitaire / dettes / revenu négatif est difficile à appréhender étant donné que la visibilité sur l'état comptable des exploitations n'existe qu'à l'année n+1 et quand la comptabilité est à jour...

### Solidarité Paysans : aide aux agriculteurs en difficulté

Site Internet niveau national : <https://solidaritepaysans.org/>

Site internet niveau local : [Solidarité Paysans 76](#)

38b, rue Bellanger<sup>76</sup> 190 YVETOT

Coordinateur : 06 59 52 07 31



[solidarite.paysans76@orange.fr](mailto:solidarite.paysans76@orange.fr)

Les moyens de production sont tellement coûteux pour une rentabilité de l'activité faible que cela rend les agriculteurs dépendant de leur banque. De plus, les comptabilités qui ne sont plus tenues entraînent souvent des taxations d'office et de lourds rappels d'impôts et de cotisations sociales. Les solutions proposées par cette association, qui emploie 4 salarié.e.s et mobilise 25 bénévoles, sont d'ordre administratif, financier, technique (exemple : cultiver avec moins d'intrants pour diminuer le coût des charges opérationnelles), social et humain.

L'accompagnement peut durer de 2 à 10 ans voire plus si un plan de redressement s'avère indispensable.

Isabelle, ATTAC Louviers

Suite de cet article dans notre prochain journal de juillet 2024 : « Ce que réclame la Confédération Paysanne. »



## La SÉCURITÉ SOCIALE de l'ALIMENTATION, descriptif.

(suite de l'article de décembre 2023 sur la SSA)  
Projet du Collectif pour une Sécurité sociale de  
l'alimentation depuis 2019

<https://securite-sociale-alimentation.org/la-ssa/>

### Qu'est-ce que c'est ?



Sur le modèle de la sécurité sociale pour la santé, la sécurité sociale de l'alimentation vise à garantir à tous le droit à l'alimentation, c'est à dire à se nourrir suffisamment et avec des produits de qualité. Chaque personne cotiserait selon ses moyens (sauf si elle n'a pas de revenu du travail) et recevrait environ 150€ par mois pour acheter les produits alimentaires dans des établissements ou auprès de produc-

teurs conventionnés par des «caisses locales». Celles-ci réuniraient des habitants d'un territoire défini élus démocratiquement. Ces instances seraient chargées de prendre toutes les décisions de fonctionnement d'organisation à l'échelle de ce territoire.

### Pourquoi ?

#### Parce qu'il faut sauver et transformer l'agriculture :

Avec l'industrialisation des filières agroalimentaires, la part de revenu qui revient à la production agricole a fortement diminué : en 2020, sur 100€ dépensés pour l'alimentation en France, seulement 6 € reviennent aux agriculteurs. La mise en place de circuits de consommation alternatifs comme les circuits courts ont permis à une petite partie de la population agricole, revalorisée économiquement et socialement par ces échanges, de mieux vivre. Mais les volumes de consommation responsables sont insuffisants pour sauver l'ensemble de l'agriculture. La transformation agricole nécessite une transformation des systèmes de production et doit être légitimée par les citoyens.



#### Parce que le modèle de l'aide alimentaire est fortement questionné :

- 1- Augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire : De plus en plus de personnes n'ont plus les moyens de se nourrir en France. Le recours à l'aide alimentaire a été multiplié par trois en dix ans (Étude Secours populaire) - dont + 22 % entre 2021 et 2023 - pour atteindre entre 7 et 9 millions de personnes secourues. Ce, alors qu'un très fort taux de non-recours est à considérer : une personne sur deux en précarité alimentaire (16 % de la population) ne fait pas appel à l'aide alimentaire, selon une récente étude du CRÉDOC\*
- 2- Diminution des dons de l'aide alimentaire pour les plus démunis : L'approvisionnement de l'aide alimentaire repose pour partie sur la collecte des invendus des grandes surfaces appelée « la ramasse », et conditionne fortement le type et la qualité des produits distribués par les structures d'aide ali-

mentaire. Le tonnage et la qualité que les bénévoles des associations vont régulièrement chercher dans les grandes surfaces ont beaucoup baissé depuis 2020 (en application de la loi Garot de février 2016). Comme le produit de la « ramasse » diminue, les associations doivent acheter les produits alimentaires nécessaires. Elles n'auront bientôt plus les moyens de fournir de quoi se nourrir à tous les bénéficiaires. Tous les réseaux de l'aide alimentaire (Banque alimentaire, Secours Populaire, Restos du cœur, SOS ANDES...) ont alerté les pouvoirs publics pour signifier l'impasse dans laquelle ils se trouvent. Ainsi, les Restos du cœur (35 % de l'aide alimentaire en France) ont annoncé que, pour la première fois et malgré l'aide d'urgence débloquée par l'État cet hiver 2023/2024, l'association va refuser des personnes se présentant dans ses centres et diminuer les paniers attribués suivant les ressources.

### Comment financer la sécurité sociale de l'alimentation ?

Plusieurs propositions :

- 1- Comme la sécurité sociale santé, c'est à dire indexée sur les salaires avec une part à la charge de l'employeur et une autre à la charge du salarié.
- 2- De nouveaux modes de financement sont évoqués comme une cotisation sur les bénéfices des entreprises ou un impôt sur les revenus et sur la fortune ou une taxe sur les transactions financières, une réorientation des aides européennes PAC...

### Comment utiliser ce chèque alimentaire ?

Si certaines associations qui travaillent sur le sujet accepteraient que le chèque alimentaire soit dépensé dans n'importe quel magasin, beaucoup d'autres voudraient ajouter une composante écologique et de santé publique au système. C'est à dire que cette somme d'argent serait réservée à des produits locaux, bio de préférence, ayant un impact carbone faible et bons pour la santé. Un groupe de citoyens réunis en « caisse locale » serait chargé de conventionner des producteurs selon des critères à définir par leur soin et selon les disponibilités locales. Le principe des AMAP pourrait être un modèle.

<https://www.credoc.fr/publications/la-debrouille-des-personnes-qui-ne-mangent-pas-toujours-a-leur-faim>

Isabelle, ATTAC Louviers



## Le droit à mourir

Il était une fois un homme âgé de 85 ans, André qui vient d'être hospitalisé après un accident vasculaire cérébral. Quand il se réveille, diminué et dépendant, cet homme curieux de tout et aimant passionnément la vie, demande à une de ses filles de l'aider à mourir.

Mais ce n'est pas si simple. Ce n'est tout simplement pas possible en France. Il faut se rendre en Suisse mais c'est très cher (environ 14.000 euros) et c'est alors un suicide assisté. C'est à André de s'administrer le produit sous la surveillance d'une personne bienveillante.



Qui mais comment fait un tétraplégique ?

On peut alors se rendre en Belgique, où la législation permet l'euthanasie active. Cela concerne principalement des individus dont les décès étaient attendus à très brèves échéances. Il s'agit alors d'accepter d'anticiper leur mort pour leur éviter de mourir dans de grandes souffrances.

Chacun devrait pouvoir avoir le droit de choisir les conditions de sa fin de vie sans acharnement thérapeutique. La conception chrétienne, bien présente en France, s'y oppose.

Pourtant aux pays bas, en Belgique, en Suisse, en Espagne au Portugal, dans certains Etats des Etats -Unis, de l'Australie au Canada en Colombie des lois existent.

Pourquoi n'est-ce pas possible en France ? Un projet de loi est certes dans les cartons depuis plus d'un an, suite à un travail de la convention citoyenne sur la fin de vie. Mais ce projet est suspendu aux arbitrages d'Emmanuel Macron qui n'en fait visiblement pas sa priorité.

L'association ADMD (droit de mourir dans la dignité) milite pour une liberté de choix du patient qui enrichit la société en ouvrant le champ des possibles, sans rien enlever à qui que ce soit.



PS : l'histoire d'André est le sujet du film « tout s'est bien passé », tiré de l'histoire Mr Bernheim.

Pour en savoir plus voir sur l'ADMD consulter :

[Les chiffres de la pratique de l'euthanasie en Belgique en 2022](#)

Pascal, ATTAC Gisors

## La campagne TAX THE RICH d'ATTAC

Super-profits, Ultra-riches, Méga-injustices. Six propositions pour financer les urgences sociales et écologiques.

Super profits des grands groupes, super patrimoines des super riches, des inégalités qui explosent, alors que 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, y a un problème !

Depuis plusieurs décennies, les politiques économiques sont taillées pour les plus riches et les grandes entreprises, écrasant les personnes les plus pauvres, coupant dans les services publics, et les allocations sociales.

Or, ces politiques fiscales ont montré leur incapacité, au regard des investissements, de l'emploi et des salaires.

Des alternatives existent, une révolution fiscale est nécessaire. Ce sont au moins 60 milliards d'euros qui pourraient être dégagés chaque année pour financer les urgences sociales et écologiques.

- 1- Imposer l'ensemble des super profits (10 à 20 milliards d'euros).
- 2- Une taxation unitaire contre l'évasion fiscale (18 milliards d'euros).
- 3- L'instauration d'un véritable impôt sur la fortune (jusqu'à 10 milliards d'euros).
- 4- Mieux imposer la transmission des gros patri-

moines (5 à 10 milliards d'euros).

5- Revoir les niches fiscales et sociales (15 à 20 milliards d'euros).

6- Une fiscalité progressive : rétablir une juste imposition des revenus financiers.

L'imposition des super profits pourrait inciter les entreprises à baisser leurs prix et à augmenter les salaires...



La taxation unitaire des multinationales serait une arme contre les paradis fiscaux.

Sans oublier l'éternelle taxe sur les transactions financières, qu'ATTAC défend depuis 1998.

Les plus riches ne paient pas leur juste part d'impôt, en contradiction avec l'article 13 de

la Déclaration des droits de l'homme de 1789, qui le stipule.

Une imposition plus progressive des revenus, des plus-values, des patrimoines et de la transmission de ces derniers (donations, successions) pourrait rapporter d'indispensables recettes fiscales.

Mettre fin à la concurrence fiscale et sociale. On arrêterait de couper dans les services publics et les allocations sociales. Et ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions financer l'urgente bifurcation sociale et écologique.

Publications ATTAC France, résumées par Yves, ATTAC Rouen



## Vous avez dit « utopie » ?

En 1931, Paul Valéry écrivait :  
« *Le temps du monde fini commence* ».

**C**ontrairement au dogme libéral qui postule que la croissance économique est indispensable pour assurer un monde prospère, nous avons conscience aujourd'hui qu'une croissance illimitée ne peut exister dans un monde fini.



La question qu'il faut se poser dorénavant dans notre société occidentale est : de quoi avons-nous véritablement besoin pour vivre décemment, sachant que les ressources sont limitées et qu'il faut diminuer au maximum la production de gaz à effet de serre afin de limiter le réchauffement climatique ?

Cette question suppose, que les individus sortent de la perspective consumériste liée à la croissance, qui les amène à constamment ressentir le manque de l'objet produit, c'est-à-dire d'être en état constant de déséquilibre psychique. La consommation est une « drogue dure » qui n'amène pas au sentiment de satiété !

Cependant, lorsque le gouvernement limite la vitesse sur les routes afin de faire de maigres économies de CO<sub>2</sub>, certains crient à l'écologie punitive ! C'est dire que la société n'est pas encore consciente de la situation, de l'urgence et de l'ampleur des changements à opérer. L'intérêt général se heurte aux intérêts individuels qui ont été valorisés depuis des décennies, au détriment de la solidarité et des collectifs.

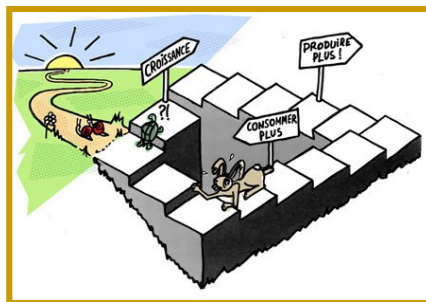
**L**es résistances sont fortes et tous les arguments sont bons pour continuer à l'identique, ils mobilisent notamment les bonnes

vieilles lunes de la technologie salvatrice et du marché régulateur : les crises économiques successives ont pourtant bien montré que le marché n'a jamais rien réglé, mais il fallait inventer le marché du carbone ! Il est donc possible de continuer à polluer moyennant l'achat de « crédits carbone » que d'autres acteurs mettent en vente en plantant des arbres qui, dans le meilleur des cas (s'ils survivent) pourront dégager de l'oxygène dans 30 ans... encore un leurre !

**Q**uant à la technologie, nos dirigeants sont confiants ! Nous pourrions produire des avions à hydrogène, nous pourrions capter le CO<sub>2</sub>, le séquestrer, etc. ! Nos chercheurs sont plus mesurés ! Il leur faudra probablement des décennies avant que ces technologies soient opérationnelles, si tant est qu'elles soient adaptées...

La décroissance semble être la meilleure issue à la situation actuelle dans notre société riche et développée, impliquant un changement inévitable, de mode de vie et de système économique.

Par contre, en ce qui concerne les « pays du sud », les choses sont différentes : sortir de la pauvreté reste toujours la priorité.



**G**lobalement nous savons qu'ils sont souvent sous la dépendance culturelle et économique de leurs anciens colonisateurs, leurs ressources et leur main d'œuvre sont encore pillées. Beaucoup de ces peuples sont maintenus sous la férule de dictateurs. Ils ont été soumis à des programmes d'ajustement structurels par les bailleurs internationaux, FMI, Banque Mondiale... qui les ont laissés exsangues, accentuant la misère des populations. Beaucoup sont loin d'avoir atteint un niveau de déve-

loppement compatible avec une vie décente, notamment en Afrique.



Quand on y regarde de plus près, ces pays offrent une grande diversité de situations : de développement économique, de ressources, de systèmes économiques et politiques, de conséquences à

attendre du réchauffement climatique, de cultures... Il ne serait donc pas pertinent d'appliquer des solutions identiques à chacun de ces pays, même si l'objectif reste le même, limiter le réchauffement climatique.

Trouver des solutions au niveau mondial pour affronter le défi climatique impliquerait que tous les pays se réunissent autour de cette grande cause commune, et réfléchissent ensemble pour trouver des solutions adaptées à leur propre contexte.

Ce serait l'occasion de sortir de l'inégalité fondamentale qui a toujours présidé à la conduite du monde, les pays riches décidant pour les pays pauvres, les gouvernants pour les citoyens, les puissants pour les faibles !

**D**ans un souci de justice et de démocratie, les citoyens de la planète, appuyés par les chercheurs du monde entier, pourraient concevoir le modèle pertinent de leur transition décarbonée !

Certes, Il reste encore quelques détails à peaufiner !

Mais « Seule l'utopie du futur reconforte contre le pessimisme du présent » Elisabeth Badinter.

Françoise, ATTAC Rouen



**Nous t'entendons Nour El-Din !**



Nour El-Din Haggag, âgé de 27 ans, écrivain palestinien de Gaza, a été assassiné le 5 décembre 2023, par une bombe de l'occupant israélien. "Bonsoir le monde" est son dernier texte écrit depuis Gaza le 2 décembre 2023.

**B**onsoir le monde,

Hier soir, toutes les communications et internet ont été coupés. Ce que je pensais impossible a fini par se passer. Le facteur ne pourra pas venir au milieu de tous ces bombardements et destructions et ses journaux n'apporteront rien d'autre que les mêmes nouvelles chaque jour : que Gaza est en train d'être annihilée. Et peut-être la nouvelle de ma mort sera dans la prochaine édition. Les bombardements se font plus fort et nous nous accrochons à nos cœurs parce que ce que nous craignons se rapproche, nous allons mourir en silence et le monde ne saura rien de nous. Nous ne pourrions pas crier ni enregistrer nos derniers moments, nos dernières paroles.

Je vis dans un petit quartier, Shuja'iyya, dans la partie Est de la ville de Gaza. Les explosions ne cessent pas, une nuit après l'autre. Elles sont diverses et viennent de toutes les directions. À chaque bruit énorme qui fait trembler nos maisons et nos cœurs, nous nous prenons dans les bras. Nous savons qu'une explosion viendra que nous n'entendrons pas parce que nous aurons explosé avec elle.

Et donc je vous écris maintenant. Peut-être sera-ce mon dernier message qui parcourra le monde libre et volera avec les colombes de la paix et dira au monde que nous aimons la vie si nous pouvons la vivre, mais qu'à Gaza toutes les voies sont fermées et que nous sommes juste à un post ou un tweet de la mort.

**O**K : Je suis Nour El-Din Adnan Haggag, un écrivain palestinien. J'ai vingt-sept ans et plein de rêves.

Je ne suis pas un chiffre, et je refuse que la nouvelle de ma mort passe sans que vous disiez que j'aime la vie, le bonheur, la liberté, le rire des enfants, la mer, le café, écrire, Fairouz\* et tout ce qui apporte de la joie... avant que tout cela ne s'évanouisse en un bref instant. Un de mes rêves est que mes livres voyagent dans le monde, que ma plume ait des ailes libres de tous passeports sans tampons et de visas refusés.

Un autre rêve : que je puisse avoir une petite famille, que je puisse serrer dans mes bras un fils – qui me ressemble – tandis que je lui raconte une histoire pour qu'il s'endorme.

**E**t mon plus grand rêve reste que la paix puisse emplir mon pays, que le rire des enfants s'élève avant le soleil, que nous plantions une rose à chaque trou de bombe et que nous peignons notre liberté sur chaque mur détruit, que la guerre nous laisse tranquilles ; que nous vivions notre vie, pour une fois.

Nour el-Din Haggag, Gaza, Palestine, 28 novembre 2023

Traduit de l'arabe par Ahdaf Soueif, Traduction française SF pour l'AURDIP

\* Fairouz ; chanteuse libanaise, considérée comme l'une des divas de la musique arabe moderne.

Proposition de Liliane, ATTAC Dieppe

**Nos absentes, à l'origine des féminicides de Laurène Daycard.**

2215 féminicides entre 2006 et 2021, 35 % avaient subi des violences antérieures.

**U**ne défunte sur cinq avait porté plainte, du fait de violences conjugales, physiques, sexuelles.

Entre 2015 et 2016, 82 % des plaintes et mains courantes déposées par des victimes avaient été classées sans suite. L'objectif de la journaliste Laurène Daycard : écrire sur les féminicides conjugaux pour les faire sortir des rubriques « faits divers ».

**Q**uelques phrases fortes trouvées dans le livre de la sociologue Evan Stark (La violence conjugale, une prise d'otage de l'intime)

« La dispute, on reste ouvert au point de vue de l'autre ».

« Quand un auteur prend conscience de la gravité de ses actes, il redonne un brin de légèreté à son ancienne victime ».

**NOS ABSENTES**  
À L'ORIGINE DES FÉMINICIDES  
LAURÈNE DAYCARD



**E**t aussi, « Ne plus avoir de comportements violents, ça s'apprend ».

« On n'a pas conscience de voler à l'autre le droit de ne pas être d'accord ».

« J'en veux à ceux et celles qui ne se sentent pas concernés, comme si ça ne pouvait arriver qu'aux autres ».

L'autrice rappelle la loi du 9/7/2010 qui considère que le harcèlement moral dans le couple est un délit pénal et la loi du 12/12/2005 qui prévoit l'éloignement du conjoint violent.

Elle salue le livre de Marie-France Hirigoyen « Femmes sous emprise ».

Le féminicide est une rupture partielle de l'état de droit. Garantir la vie des femmes, respecter leurs droits fondamentaux, agir en suivant les lois, les faire respecter, rechercher et rendre la justice,

Prévenir, éradiquer la violence qui en est à l'origine.

Lecture proposée par Yves, ATTAC Rouen